

Quelques règles à respecter

- >>> La Boite à Vélos est accessible uniquement aux titulaires d'une carte Simplicités enregistrée
- >>> Ce lieu est à votre disposition, respectez-le
- >>> N'oubliez pas de bien refermer la porte derrière vous
- >>> 1 vélo autorisé par carte Simplicités *
- Si vous avez plusieurs vélos à garer, merci d'y associer une carte
- *Seuls les vélos et les vélos à assistance électrique sont autorisés.
- >>> Le vélo ne doit pas rester plus de 15 jours consécutifs
- Ce parking n'est pas un lieu de stockage

Le règlement intérieur complet est consultable sur
www.thionville.fr

Prochainement

- >>> Emplacements dédiés aux vélos électriques avec prises de rechargement (prévoir un cadenas à anse pour fermer le dispositif de rechargement)
- >>> Station de gonflage

La Boîte à
VÉLOS

Place de la Liberté
57100 THIONVILLE

Une question, une remarque ?
Contactez-nous :
cadredevie@mairie-thionville.fr



Thionville



www.thionville.fr



La Boîte à VÉLOS

Stationnez votre vélo gratuitement dans un abri



Place de la Liberté

100 PLACES GRATUITES DANS UN ABRI FERMÉ



Boutique Citéline
6 rue du Four Banal
THONVILLE



Numéro service
clientèle :
03.82.59.31.05.
contact@citeline.fr

Comment y accéder ?

>>> Vous avez une carte Simplicités

Rendez-vous à la boutique Citéline pour faire enregistrer votre carte. L'accès sera fonctionnel dans les 2 jours ouvrés.

>>> Vous n'avez pas de carte Simplicités

Vous pouvez l'acquérir (5€) dans la boutique Citéline et la faire enregistrer. Cette carte pourra vous servir si vous souhaitez par la suite prendre un abonnement de transport en commun (bus, train).

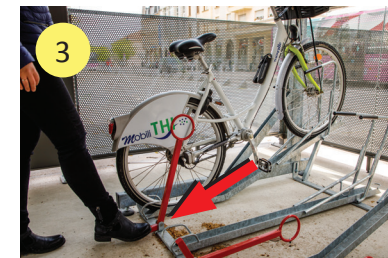
Une fois enregistrée, l'accès vous est autorisé pour une période de 1 an 24h/24 et 7j/7.

N'oubliez pas de renouveler votre droit d'accès (gratuit) pour continuer à utiliser l'équipement.

Accéder à la Boîte à vélos



>>> Pour les vélos stationnés en bas :



Mise en place
du cadenas

>>> Pour les vélos stationnés en hauteur :



Mise en place
du cadenas